



2.

DURABLE & NUMÉRIQUE

Le Benelux est une région économique dynamique avec une population dense, le cœur battant de l'Europe, regroupant 5,6 % de la population de l'UE (28 millions d'habitants) et 7,9 % du PIB cumulé de l'UE (36.000 euros/habitant). Il couvre 1,7 % de la superficie de l'UE.

Les pays du Benelux sont confrontés à des défis communs majeurs pour ce qui est de la sécurité et du développement économique. Tel qu'indiqué dans les objectifs du « Programme de développement durable à l'horizon 2030 », le caractère durable de ce développement économique doit être souligné. Au cours des quatre prochaines années, l'Union Benelux tient à poursuivre son engagement en faveur du renforcement du marché intérieur et de l'intensification de la coopération en matière de sécurité.

Suite à trois conférences qui ont eu lieu en 2015 à Sendai (Japon) sur la prévention des risques de catastrophe, à Addis-Abeba (Ethiopie) sur le développement durable et à Paris sur le climat, il est évident que les mesures prises ou déjà existantes doivent tenir compte des risques pour arriver à une société durable, capable de s'adapter aux changements climatiques, et par conséquent d'être une société sécurisée. La **durabilité** est une condition préalable essentielle au renforcement de notre marché intérieur et de notre sécurité sociale, ainsi qu'à la mise en œuvre de la coopération en matière de sécurité.

Les entreprises et les secteurs continueront d'innover afin de renforcer leur compétitivité. Les pays du Benelux doivent poursuivre leurs efforts pour favoriser une économie à faible intensité de carbone et s'adapter ainsi au changement climatique. Dans l'Union européenne, les dégâts causés par les conditions climatiques parfois extrêmes que subissent les secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie, et bien sûr les citoyens, sont actuellement estimés à 3,5 milliards d'euros par an. En l'absence de nouvelles mesures, ils pourraient être multipliés par 10 d'ici 2100. À cela s'ajoutent les dégâts économiques et les risques pour la sécurité. Il est donc évident que les infrastructures doivent pouvoir s'adapter au changement climatique et aux besoins futurs. Les écosystèmes font indissolublement partie de l'environnement. Ils sont indispensables à la durabilité de notre bien-être et jouent un rôle vital dans les développements socio-économiques de demain, dans des domaines comme la nourriture, l'eau, le bois, la qualité de l'air, la lutte contre la montée des eaux, etc. La disparition de services écosystémiques naturels exigera des alternatives coûteuses, et bien plus encore à l'échelle du Benelux vu les tensions constantes entre les différents secteurs d'activités de notre petit territoire si densément peuplé. Il est impératif que les dirigeants et la population en prennent conscience.

La conversion en une économie durable influe sur le fonctionnement

du marché. Une économie circulaire restreint l'utilisation de matières premières et crée de la plus-value économique. L'éducation et la prise de conscience des entreprises et des citoyens sont des éléments-clés pour donner forme à une transition vers une société plus durable.

La **société numérique** génère des avantages et des défis importants pour le fonctionnement du marché et de la sécurité. La communication numérique est de plus en plus rapide et précise, et l'importance des distances et des frontières (nationales) s'estompe au fil du temps.

Le paiement électronique contribue à effacer les barrières frontalières, ce qui facilite le fonctionnement du marché. La part des achats en ligne effectués par les consommateurs (l'e-commerce) augmente notablement et le rôle des frontières se voit réduit à néant. Les autorités communiquent principalement par voie numérique tant avec les citoyens (plus de 60 %) qu'avec les entreprises (plus de 90 %). L'échange d'informations médicales et les soins à distance facilitent les soins de santé transfrontaliers. Bien que l'information numérique favorise le bon fonctionnement du marché de l'emploi transfrontalier, de nouveaux défis se présentent dans le domaine de la cybercriminalité et de la lutte contre les fraudes.

Des actions concrètes permettront d'intégrer ces nouvelles réalités aux domaines d'action décrits ci-dessous.